

Linda Lévesque est la gagnante du concours de la photo d'été!

p. 14

Le concours de la photo d'automne est lancé!

p. 9



Vol. 32, n°10, octobre 2025



L'AUTOMNE EST ARRIVÉ!

**QUE FAIRE DURANT CETTE
SAISON COLORÉE?**

NOS SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS

P.4-5

Journal Coup d'œil sur St-Marcel
58-B, Taché Est
Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0
418.356.7865
journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 300 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écourter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

Conseil d'administration :

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865
Laury Couillard, vice-présidente
Josée Couillard, administratrice
Annabelle St-Hilaire, administratrice
Mathilde Pelletier, administratrice
Jocelyn Dancause, trésorier
Martine Cormier, administratrice

Collaborateurs du mois :

Annabelle St-Hilaire
Jocelyn Dancause
Sonia Bisson
Vicky St-Onge
Édith Blanchet
Mathilde Pelletier
Adrienne Pelletier

Logo : Martin Ernst, infographiste
Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet
Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire
Coup d'œil sur Saint-Marcel est
membre de

Le journal communautaire
Coup d'œil sur Saint-Marcel
reçoit l'appui financier de :



LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)
¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)
½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)
1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)
¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

Carte professionnelle :

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)
Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

Annonces classées :

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$
Art. supplémentaire : 1 \$

octobre 2025



Joyeux
Halloween!



Moment de réflexion...

Des carottes, des oeufs et du café...

Anonyme, Source: <https://www.bonheurpourtous.com/beaux-textes/des-carottes-des-oeufs-du-cafe.html>

Une jeune femme visite sa mère et lui parle de sa vie et comment elle a de la difficulté à passer à travers chaque journée. Elle ne sait pas comment elle va s'en sortir et elle envisage d'abandonner. Elle est tellement fatiguée de se battre continuellement. Sa mère l'amène à la cuisine. Elle remplit trois casseroles d'eau et les place sur le feu. L'eau se met à bouillir rapidement. Dans la première casserole, la mère ajoute des carottes. Elle met des oeufs dans la deuxième casserole et elle met des grains de café moulu dans la troisième. Elle laisse reposer et bouillir, sans dire un mot.

Au bout d'un moment, elle ferme le feu. Elle égoutte les carottes et les place dans un bol. Elle sort les oeufs et les met dans un bol. Finalement, elle vide le café dans un bol. Se tournant vers sa fille, elle demande :

- Dis-moi ce que tu vois ?
- Des carottes, des oeufs et du café, répond la fille.

Sa mère lui demande de se rapprocher des carottes. La fille note que les carottes sont molles. La mère lui demande ensuite de prendre un oeuf et de briser la coquille, ce que fait la fille. Cette dernière observe alors que l'oeuf est dur. Finalement, la mère demande à sa fille de goûter au café. La fille sourit en goûtant à l'arôme riche du café. La fille lui demande ensuite :

- Qu'est-ce que ça signifie, maman ?

Sa mère lui explique que chacun de ces objets a fait face à la même adversité : de l'eau bouillante. Chacun a réagi différemment. Les carottes sont arrivées fortes et dures. Cependant, après avoir été soumises à l'eau bouillante, elles se sont ramollies et sont devenues faibles. Les oeufs étaient fragiles. Leur coquille mince protégeait leur liquide intérieur, mais après avoir passé du temps dans l'eau bouillante, ils sont devenus plus durs à l'intérieur. Les grains de café moulu étaient uniques, quant à eux. Après avoir été soumis à l'eau bouillante, ils ont changé l'eau.

La mère demande à sa fille :
- Lequel es-tu ? Quand l'adver-

sité frappe à ta porte, comment réagis-tu ? Es-tu une carotte, un oeuf ou un grain de café ?

Souviens-toi de ceci : Lequel suis-je ? Suis-je la carotte qui semble forte, mais qui devient molle et perd de sa force devant la douleur et l'adversité ?

Suis-je un oeuf qui débute avec un coeur malléable mais qui change quand la situation se réchauffe ? Ai-je un esprit fluide, mais après un décès, une rupture, une difficulté financière ou un autre défi, suis-je devenu plus dur et fermé ? Et si ma coquille ressemble à toutes les autres, du côté intérieur, suis-je amer et dur avec un esprit rigide et un coeur de pierre ?

Ou suis-je un grain de café ? Le grain, en fait, change l'eau chaude, la circonstance qui amène la douleur. Lorsque l'eau devient chaude, il relâche sa fragrance et sa saveur. Si tu es comme le grain de café, quand les choses semblent être les pires, tu deviens meilleur et tu changes la situation autour de toi.

Quand les temps semblent les plus sombres et que les difficultés sont les plus grandes, est-ce que tu t'élèves à un autre niveau ? Comment gères-tu l'adversité ? Es-tu une carotte, un oeuf ou un grain de café ? ☺

Sommaire

3	Moment de réflexion
4-5	Article du mois
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8-9	Ça se passe chez nous
10-13	Affaires municipales
14	Le Babillard
16	Qui suis-je?
18-23	Chroniques
24	La page détente
25	Méli-Mélo
26	Coloriage
27	Calendrier

« Si tu sens que tu plafonnes, perce un trou dans le plafond. »

- Gilles Goddard, <https://www.lapenseedujour.net/archives.php>

DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS AUTOMNALES

Par Annabelle St-Hilaire



Sentier de la Chute du Ruisseau-des-Cèdres du Parc des Appalaches à Saint-Fabien-de-Panet

L'été étant maintenant derrière nous, l'automne s'installe petit à petit. Les températures s'abaissent et les journées pluvieuses se manifestent. Doit-on tout de même cesser nos activités et laisser la dépression saisonnière s'immiscer dans nos vies? Certainement pas! Même si l'automne s'avère être une saison grise et évoque l'arrivée prochaine des premiers flocons, n'oublions pas qu'elle regorge d'activités aussi colorées que les feuilles qui tapissent le sol.

Tout d'abord, pour les plus actifs, il est possible d'admirer la nature changeante lors d'une randonnée. Vous connaissez sans doute les sentiers des deux Lacs et de la Croix, deux incontournables de notre village. Ce sont deux op-

tions parfaites pour les débutants et les intermédiaires qui veulent se dégourdir les jambes gratuitement. Parcourir les sentiers de la forêt Hamon, situés dans le chemin de La Madril, est aussi une activité idéale en famille. Dans la région, le Parc des Appalaches compte également de nombreux itinéraires répartis à Sainte-Lucie-de-Beaugard, Saint-Fabien-de-Panet et Saint-Paul-de-Montminy. Leur variété de sentiers pédestres satisfait tous les niveaux de randonneurs. Ils sont accessibles gratuitement pour les jeunes de moins de 17 ans et au coût de 7\$ par journée pour les adultes. Cependant, une mise en garde est nécessaire : à l'automne, de nombreux chasseurs occupent les terres publiques dans l'espoir de récolter leur orignal, alors les randonneurs

doivent prendre quelques précautions. Pendant la période de chasse à l'orignal, s'étendant du 4 au 8 octobre à l'arc et l'arbalète et du 18 au 26 octobre à l'arme à feu, il est préférable de porter des vêtements aux couleurs vives et d'éviter de fréquenter les sentiers à l'aube ou au crépuscule.

Évidemment, il est impossible d'aborder le sujet des sorties automnales sans évoquer les activités traditionnelles telles que la cueillette de pommes. Quoi de mieux que de récolter soi-même ses propres fruits pour ensuite en faire la transformation! Que ce soit pour confectionner des tartes avec la Lobo, de la compote avec la McIntosh ou simplement pour croquer la Honeycrisp, cette activité permet de rassembler annuellement plusieurs générations. La Pommeraie des Couillard et le Domaine RITT sont deux vergers de choix au Cap-Saint-Ignace pour l'autocueillette. Sinon, pour ceux qui manquent de temps pour les cueillir eux-mêmes, les Vergers et Jardins Caouette à L'Islet vendent des pommes à leur kiosque. Un autre classique automnal consiste en la préparation des décorations d'Halloween, tant intérieures qu'extérieures. Créer une couronne pour la porte d'entrée, décorer le centre de table avec des éléments orangés et préparer un personnage de sorcière grandeur nature à l'extérieur en sont quelques exemples.



frir de précieux divertissements. Pige dans le lac, la bataille et le président (communément appelé le « trou d'cul ») allient toujours petits et grands dans des parties compétitives. Enfin, les casse-têtes sont préconisés pour leur effet apaisant qui permet de délaissier les problèmes quotidiens.

Cette saison mal-aimée, qui nous rappelle que l'été est loin d'être inexorable et où les coccinelles cherchent un abri, vaut finalement la peine d'être pleinement vécue! Peu importe si les activités suggérées vous plaisent ou non, trouver un passe-temps qui vous permet de décrocher du quotidien vous aidera à lutter contre la dépression saisonnière

Puisque l'automne s'accompagne évidemment de temps pluvieux, des loisirs intérieurs sont aussi essentiels pour affronter cette saison. Les jeux de société constituent une excellente alternative pour ces journées! Le jeu Hitster, particulièrement la version francophone, permet de vivre une nostalgie musicale tout

en essayant de deviner les titres des chansons et les artistes qui les interprètent. De plus, le jeu de survie et de stratégie Galèrapagos concilie la gestion des rations de nourriture et d'eau ainsi que la construction d'un radeau pour quitter une île fictive le jour de la grande tempête. Le bon vieux jeu de cartes peut également of-

LEVONS NOS CANNES

LE 19 OCTOBRE, CÉLÉBRONS L'ÉRABLE

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉRABLE

Dimanche 19 octobre 10h-15h

Plusieurs activités gratuites!

- Dégustations de produits d'érable
- Jeux gonflables
- Rallye-devinettes
- Tiro sur la neige
- Visite guidées
- Tirage de prix de présence
- Repas de cabane à sucre, breuvages et cafés (\$)
- Rabais exclusifs en boutique pour la journée
- Promenade libre en sentier d'érablière (1km)

Bienvenue à tous!

51, 6e rang ouest, Sainte-Lucie-de-Beaugard
418-223-3832
facebook.com/LeBistreauderable
bistreauderable.com

Maison hantée

Vendredi le 24 octobre 2025

18h à 22h

Contribution volontaire

À la discrétion des parents

183 rang Terrebonne, Ste-Perpétue

Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet

Ça se passe chez nous!

VOS COMITÉS



Vie Amitié Partage

Bienvenue à notre dîner de bénévoles, qui aura lieu le 16 octobre 2025.

Accueil à partir de 10h30, suivi à 11h d'une messe et du dîner.

Bienvenue à tous!

Par: Vie Amitié Partage



Souper dansant pour les aînés

Souper dansant pour les aînés samedi le 18 octobre 2025 dès 16 h à la salle municipale de Saint-Marcel, avec l'animation musicale de Jean-Yves Grenier.

SVP, réservez pour le souper au 418-356-2734 ou au 418-356-2718

Bienvenue à tous!

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

COLLECTE DE CONTENANTS CONSIGNÉS POUR L'ÉCOLE ST-MARCEL

Les élèves de l'école effectueront la collecte des contenants consignés à compter du **vendredi 10 octobre jusqu'au lundi 13 octobre 2025 inclusivement**. Les sommes amassées permettront l'achat de collations santé pour tous les élèves.

Nous vous demandons de laisser vos sacs sur le balcon, bien visibles. Ainsi, les élèves pourront les récupérer.



Un grand merci à vous tous!

L'équipe-école St-Marcel



Les Nouveaux Sentiers
de la MRC de L'Islet

183, rang Terrebonne
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Tél. / Téléc.: 418 359-3348
Sans frais: 1 877 359-3348
nouveauxsentiers@globetrotter.net
www.nouveauxsentiers.org

Maryse Blanchet
COIFFURE
Ang-Belle
356-5855

Ça se passe chez nous!

HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

Voici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois d'octobre 2025.

Dimanche le 5 octobre

9h : Messe à Saint-Adalbert
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 12 octobre

9h **Gratitude Sr Marie-Anna Talbot**
***Famille Alain et Jeannette**

Jeudi le 16 octobre

11h : Salle municipale
Parents dfts Couillard et St-Hilaire
*Yves et Carole

Dimanche le 19 octobre

9h : Messe à Saint-Omer
10:30 h : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 26 octobre

9h : Messe à Sainte-Félicité
10h30 : Messe Saint-Pamphile

Les lampes du sanctuaire pour le mois d'octobre

5 octobre : Aux intentions de Jeannette Dancause, Alain Pelletier et les enfants

19 octobre : Aux intentions de Sylvie Chouinard et Léonce Caron

12 octobre : Aux intentions de Sonia Caron et Gérald Blanchet

26 octobre : Aux intentions de Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand

NÉCROLOGIE



Morin, Alfrédine

Au CHLSD de Sainte-Perpétue, le 30 août 2025, à l'âge de 84 ans, est décédée madame Alfrédine Morin, épouse de monsieur Jacques Boucher. Elle était la fille de feu madame Germaine Deschênes et de feu monsieur Alfred Morin. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Andrée (Claude Normand) et Gérald (Nancy Pressé); ses petits-enfants : Fannie (Mathieu Primeau) et Roxanne Normand (Alexandre St-Jean Campeau); Samuel et Laurence Boucher, ainsi que son arrière-petit-fils Xavier Normand Primeau. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Hervé (feu Louise Létourneau - Huberte Mercier), feu Arnold (feu Rita Avoine), Colette (feu Réal St-Hilaire), Béatrice, Romuald (Éliane Desrosiers), Eddy (feu Marielle Jean) et Doris (Magella Boucher); de la famille Boucher : feu Jean-René, Solange (feu Joseph-Elie Pelletier), Marcel (Rose-Hélène Couillard), Thérèse (Jean-Claude Anctil), Diane (Gilles Richard), Marthe (Bertrand Dancause), Marc-André (Chantal Pelletier), Réjean (Clémence Couillard), Céline (Germain Mercier) et Pierrette (Richard Dancause). Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s. Les funérailles sans eucharistie ont été célébrées le samedi 13 septembre 2025 en l'église de Saint-Marcel, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.

COUP D'OEIL SUR LA FABRIQUE

Criée des âmes

La criée des âmes (encan de produits alimentaires, travaux d'artisanat et autres) aura lieu le dimanche 9 novembre après la messe de 9 heures.

Célébration de la nativité

La messe que nous appelons « messe de minuit » aura lieu cette année à 17 heures en l'église de Saint-Marcel.

Fabrique de Saint-Marcel

Étant donné que la fabrique de Saint-Marcel est regroupée à la fabrique de la paroisse Notre-Dame-des-Érables-de-L'Islet-Sud, nous devons émettre les reçus de charité pour l'année 2025 pour ceux qui ont fait leur contribution avant le 15 septembre 2025. Alors, vous allez recevoir bientôt vos reçus de charité durant le mois d'octobre. Bien vouloir les conserver pour votre rapport d'impôt.

Pour ceux qui feront leur contribution à partir du 16 septembre 2025, les reçus seront émis en janvier ou février 2026 par la fabrique Notre-Dame-des-Érables-de-L'Islet-Sud.

Fabrique de la paroisse Notre-Dame-Des-Érables-de-L'Islet-Sud

La célébration pour l'ouverture de la paroisse Notre-Dame-des-Érables-de-L'Islet-Sud a eu lieu le 31 août 2025. Le nouveau conseil de la fabrique est composé de :

Madame Christine Bélanger de Sainte-Perpétue (présidente), madame Carole Morneau de Tourville, monsieur Yvon Langlois de Saint-Adalbert, madame Lise Lapointe de Saint-Omer, madame Marjolaine Bourgault de Saint-Pamphile, madame Chrytiane Couette de Saint-Marcel, madame Nancy Vaillancourt de Sainte-Félicité et l'abbé Daniel Ouellet, prêtre modérateur de l'unité missionnaire de l'ouest.

Le bureau de la fabrique est situé au 201-366, rue Principale Sud, Sainte-Perpétue G0R 3Z0, le numéro de téléphone est le 418-359-2951 et l'adresse courriel est nddeserables@esap.ca

Présentement, la fabrique est à la recherche d'un ou d'une secrétaire. En attendant, vous pouvez me contacter, Jocelyn Dancause, au 418-356-2698.

Compagnie des cimetières catholiques de L'Islet-Sud

Le conseil d'administration qui s'occupe des cimetières de L'Islet-Sud est composé de :

monsieur Jean-Louis Mercier de Tourville (président), l'abbé Daniel Ouellet (vice-président), madame Hélène Gauthier de Sainte-Félicité (secrétaire), monsieur Daniel Bélanger de Saint-Pamphile (trésorier), madame Lise Anctil de Sainte-Perpétue, monsieur Magella Bélanger de Saint-Adalbert, madame Johanne Chouinard de Saint-Omer et monsieur Jocelyn Dancause de Saint-Marcel.

Le bureau de la compagnie des cimetières est situé au A-44, rue de l'Église, Saint-Pamphile G0R 3X0, le numéro de téléphone est le 418-356-3308 et l'adresse courriel est cimetièreslisletsud@esap.ca

REMERCIEMENTS

Le 25 août dernier avait lieu notre dernier conseil de fabrique pour la paroisse de Saint-Marcel.

C'est donc l'occasion de remercier certaines personnes qui se sont impliquées. En premier lieu, le dévouement inégalé de M. Jocelyn Dancause mérite d'être souligné. Il a investi énergie et temps sans compter. Des remerciements sont également adressés à Mme Jocelyne Pelletier qui a assumé la présidence du conseil de fabrique pendant plus de 6 ans.

Dernièrement, il a fallu refaire les marches du perron de la sacristie. Deux bénévoles se sont activés à la tâche : Messieurs Antonio Couillard et Roger Dancause. M. Guy Charbonneau a repeint les croix de l'entrée du cimetière.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui ont fait du bénévolat au sein de la fabrique de Saint-Marcel de quelque façon que ce soit.

Depuis le 31 août, nous faisons partie de la nouvelle fabrique de Notre-Dame-des-Érables-de-L'Islet-Sud et la personne de Saint-Marcel qui nous représente en tant que marguillière est Mme Chrystiane Couette.

Merci à tous pour votre implication!

Le conseil de fabrique de Saint-Marcel
Par Adrienne

* CONCOURS DE PHOTO *

Le concours de la photo d'été est terminé! Voyez les résultats à la page 14.

**C'est maintenant le temps de lancer le concours
pour la plus belle PHOTO D'AUTOMNE!**



Vous avez jusqu'au **5 décembre 2025** pour nous envoyer votre plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com. La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal de janvier.

*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.

Limite d'une photo par adresse.



Le 12 août 2025
Municipalité de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 12 août 2025 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 8 juillet 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 juillet 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

4. Finances et gestion administrative

4.1 Acceptation des comptes - Liste générale et factures spécifiques

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes a été présentée aux membres du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE deux factures supplémentaires, soit Eurofins et Graphica Impression inc., pour un montant total de 721,76 \$, doivent être ajoutées, car la Municipalité a reçu uniquement les états de compte pour ces factures et non les factures détaillées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement;

QUE la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement;

Grand total des comptes: 44 457.30 \$ + 721.76\$ = 45 179.06 \$

4.2 Demande d'appui - Résidence Abri des Appalaches

Les membres du Conseil ne donnent pas suite à cette demande.

4.3 Vente d'un bien excédentaire - Interblocs de béton

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel a publié un appel d'offres public pour la disposition de biens excédentaires, soit un lot d'interblocs de béton;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres stipulait que les offres devaient être déposées avant le 11 août 2025, 10 heures;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu 2 offres conformes pour l'achat du lot d'interblocs;

- Robert Dancause: 625 \$.
- Chrystiane Dancause: 1 020 \$.
- Marc Morin: 101 \$.

CONSIDÉRANT QUE cette offre respecte les conditions de l'appel d'offres et est jugée satisfaisante par la direction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal de Saint-Marcel accepte l'offre de 1 020 \$ déposée par Madame Chrystiane Dancause pour l'achat du lot d'interblocs tel

que décrit dans l'appel d'offres public;

QUE la directrice générale soit autorisée à conclure la vente et à signer tous les documents nécessaires;

QUE l'acheteur profite d'un délai maximal de 30 jours suivant l'acceptation de l'offre pour récupérer les biens, à ses frais, conformément aux modalités prévues.

4.4 Renouvellement du contrat de service de soutien informatique

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel bénéficie d'un contrat de services informatiques avec l'entreprise 6TEM TI inc., pour le soutien et les traitements informatiques;

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures préalablement établie est maintenant épuisée et doit être renouvelée;

CONSIDÉRANT les services offerts par 6TEM TI inc. répondent aux besoins de la Municipalité et donnent satisfaction;

CONSIDÉRANT QUE le tarif horaire du contrat est désormais fixé à 95,40 \$/heure, pour une banque de 25 heures, pour un montant total de 2 375 \$;

CONSIDÉRANT QUE le contrat prévoit une indexation annuelle du tarif horaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement;

DE confirmer le renouvellement du contrat « Banque d'heures »

pour les services informatiques avec l'entreprise 6TEM TI inc., au tarif de 95 \$/heure, pour un total de 2 375 \$;

QUE la directrice générale, madame Sonia Bisson, soit autorisée à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Marcel;

QUE ce contrat se renouvelle automatiquement à la fin de chaque banque d'heures, selon les mêmes modalités, avec un ajustement annuel du tarif horaire selon l'indexation prévue au contrat, à moins d'avis contraire émis par l'une ou l'autre des parties.

4.5 Modification salariale pour un employé

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à une modification des conditions salariales de l'employé portant le numéro d'identification 13-0007;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'officialiser cette modification par un document écrit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel approuve la modification salariale de l'employé 13-0007, telle que présentée;

QUE la directrice générale et la mairesse soient autorisées à signer le document confirmant ladite modification salariale, pour et au nom de la Municipalité.

Le conseiller Stéphane Morneau se retire pour le point 4.6, car il

a un conflit d'intérêts potentiel dans ce dossier.

4.6 Travaux et dépenses reliés à la 2e garderie communautaire

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Marcel souhaite aménager une deuxième garderie communautaire dans le local 114, transférant le local de la bibliothèque dans le local 112;

ATTENDU QUE des travaux sont nécessaires pour rendre le local conforme et fonctionnel, notamment des travaux de peinture, des travaux de construction, de plomberie et d'électricité;

ATTENDU QUE la firme Construction Langis Normand (résolution # 93-07-25), ainsi que des entrepreneurs spécialisés en plomberie et en électricité, seront mandatés pour l'exécution des travaux;

ATTENDU QUE toutes les dépenses relatives à ce projet seront financées à même le surplus accumulé affecté aux investissements pour la 2e garderie communautaire;

ATTENDU QU' une reddition de comptes détaillée des dépenses sera présentée aux membres du Conseil à la fin des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

D' autoriser la réalisation des travaux d'aménagement de la 2e garderie communautaire dans le local 114;

D' autoriser les paiements aux fournisseurs et entrepreneurs

impliqués, incluant Construction Langis Normand, ainsi que les plombiers et électriciens retenus;

QUE toutes les dépenses soient imputées au surplus accumulé affecté aux investissements pour la 2e garderie communautaire;

QU' une reddition de comptes soit présentée au Conseil à la fin des travaux.

Le conseiller Stéphane Morneau réintègre son siège.

Le conseiller Clément Bernier se retire pour le point 4.7 car il a un conflit d'intérêts apparent dans ce dossier.

4.7 Adjudication d'un contrat pour l'achat et l'installation d'une génératrice permanente pour l'édifice municipal

CONSIDÉRANT QUE l'édifice municipal situé au 48, chemin Taché Est à Saint-Marcel sert de refuge communautaire en cas de sinistre ou de situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite doter cet édifice d'une génératrice permanente afin d'assurer le maintien de ses opérations essentielles lors de pannes électriques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix pour l'achat et l'installation d'une génératrice permanente;

CONSIDÉRANT QUE l'offre soumise par l'entreprise René Samson Électrique-Plomberie, datée du 4 juillet 2025, répond aux besoins de la Municipalité pour un montant total de 92 495

\$, taxes en sus, conformément aux spécifications techniques fournies;

CONSIDÉRANT QUE le présent contrat peut être octroyé de gré à gré conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, étant donné que le processus de demande de prix a été respecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE le Conseil municipal de Saint-Marcel confirme à l'entreprise René Samson Électrique-Plomberie le contrat pour l'achat et l'installation d'une génératrice permanente de marque Kohler, incluant tous les travaux connexes prévus à la soumission #04072025-01E, pour une somme totale de 92 495 \$, taxes en sus;

QUE la directrice générale/greffière-trésorière, madame Sonia Bisson soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires afin de donner effet à la présente résolution;

QUE cet investissement soit pris dans le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028, et que si le budget restant dans le Programme TECQ 2024-2028 n'est pas suffisant, prendre le montant dans le surplus cumulé.

Le conseiller Clément Bernier réintègre son siège.

4.8 Adjudication de contrat pour la rédaction d'un règlement sur la rémunération des élus

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel souhaite procéder à la modification de son règlement sur la rémunération des élus afin d'y inclure une disposition prévoyant une rémunération additionnelle pour la présence des membres du conseil à certains comités, avec un encadrement approprié;

CONSIDÉRANT QU' il est également nécessaire d'actualiser le texte du règlement afin qu'il reflète le cadre légal en vigueur;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de la firme d'avocats Tremblay Bois, représentée par Me Caroline Pelchat, pour la préparation d'un projet de règlement et la présentation des étapes d'adoption prévues à la Loi sur le traitement des élus municipaux, au coût forfaitaire de 800 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

D' adjuger le contrat à la firme d'avocats Tremblay Bois pour la rédaction du projet de règlement sur la rémunération des élus, tel que décrit à l'offre reçue pour la somme forfaitaire de 800 \$ plus les déboursés et les taxes applicables;

D' autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sonia Bisson, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à cet effet.

5. Rapport des différents comités

Quelques discussions concernant les différents comités.

6. Travaux publics-Voirie

6.1 Adjudication d'un contrat pour le déneigement des routes de la municipalité de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), sous la référence 20076991, pour l'exécution des travaux de déneigement des voies publiques pour la période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues ont été ouvertes et analysées conformément aux dispositions prévues au Code municipal du Québec et aux documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU' une entreprise a déposé une soumission et que celle-ci est conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE les membres présents de ce Conseil, octroie le contrat de déneigement et d'entretien des chemins d'hiver à l'entreprise A.M.L. Caron Inc. pour les années 2025 à 2028 tel que prévu à l'appel d'offres sur le SEAO référence 20076991 pour une somme totale de 229 570.20 \$ avant les taxes applicables.

7. Sécurité publique

7.1 Embauche d'un pompier à temps partiel pour le service incendie de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel souhaite maintenir un effectif qualifié et

disponible au sein de son service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de Monsieur Dominique Chagnon, directeur du service incendie, à l'égard de la candidature de Monsieur Jean-Philippe Beaudet;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Beaudet possède les aptitudes, la rigueur et l'engagement nécessaires pour exercer la fonction de pompier avec professionnalisme, ainsi qu'une motivation et un esprit d'équipe reconnus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

D' embaucher Monsieur Jean-Philippe Beaudet à titre de pompier à temps partiel au sein du service incendie de la Municipalité de Saint-Marcel;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder aux formalités administratives requises pour son intégration;

QUE cette embauche soit effectuée selon les conditions de travail en vigueur pour le personnel du service incendie.

8. Correspondance

8.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance de 12 août 2025. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

1. Invitation à l'ouverture du Festival du Bûcheux.

2. Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet concernant les périmètres d'urbanisation.

3. Inventaire du patrimoine religieux de la MRC de L'Islet.

9. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

10. Période de questions

Aucune question venant de citoyen.

11. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20 heures 57 minutes. ☺



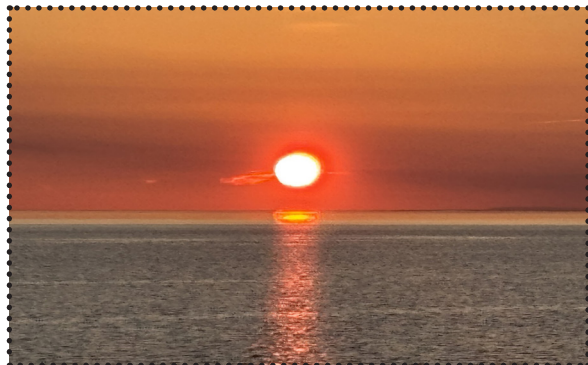
LE BABILLARD

Félicitations à Linda Lévesque,
gagnante du Concours de la
photo d'été!



Linda Lévesque

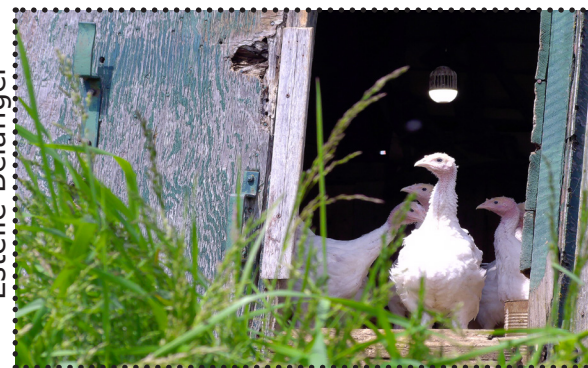
Merci à tous les
participants au Concours de
la photo d'été!



Bertrand Dancause



Chantale Perrier



Estelle Bélanger



Manon Vial

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.

La récup'
**simple
de même!**

→ Si ça coche une case, ça va dans le bac!*

Contenants Emballages Imprimés



→ Les bonnes pratiques :

- Séparer les matières.
- Déposer les matières pêle-mêle.
- Défaire les boîtes.
- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les gros couvercles.
- Mettre en boule le papier d'aluminium.

→ Les exceptions :

Aérosols, emballages de protection en polystyrène, filages, batteries au lithium, huiles moteur ou tout autre produit dangereux :

Ils doivent être déposés dans un point de dépôt municipal.



En cas de doute consultez : montmagny.com/dechet

*Il existe des exceptions



Qui suis-je?

SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CETTE MARCELLOISE?

Par Mathilde Pelletier

Native de Saint-Marcel, cette femme vient d'une très grande famille. Ils étaient 12 enfants : cinq garçons et sept filles. Elle arrêta son parcours scolaire en septième année. Elle a été une merveilleuse mère au foyer pour ses deux filles et son fils. Résidant toujours à Saint-Marcel avec son mari, elle a pu observer sa famille s'agrandir de près. Elle a maintenant six petits-enfants et une arrière-petite-fille! Ils font son grand bonheur

et elle est très fière de chacun d'entre eux. De plus, cette femme aime beaucoup voyager. Pour son soixantième anniversaire, son fils l'a amenée à Rome. Elle a fait, par la suite, plusieurs autres beaux voyages dont le tour de l'Italie et elle est allée dans le Sud avec ses filles. De beaux moments en famille! Ce qui la passionne réellement est son potager, pour en faire des conserves ou des cadeaux, et évidemment, ses fleurs. Pour terminer, elle ne

demanderait rien d'autre à la vie, car elle a déjà la santé et une belle famille. L'avez-vous reconnue? 🗨️



La réponse se trouve à la page 24.



MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Hébergement
Écoute téléphonique
Consultations externes
Services jeunesse

Le Havre des Femmes

418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits



« LE BUS, C'EST COMME UNE BONNE SOUPE : ÇA RÉCHAUFFE ET ÇA RASSEMBLE ! »

Un service pratique, abordable et durable.
Trois offres adaptées à vos besoins :
Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

BIENVENUE À BORD !

ACCÈS L'Islet

Pour réserver : 1 844 598-8950
Achetez vos billets au [acceslislet.com](https://www.acceslislet.com)

Ici, c'est chronique!

Biologie 101

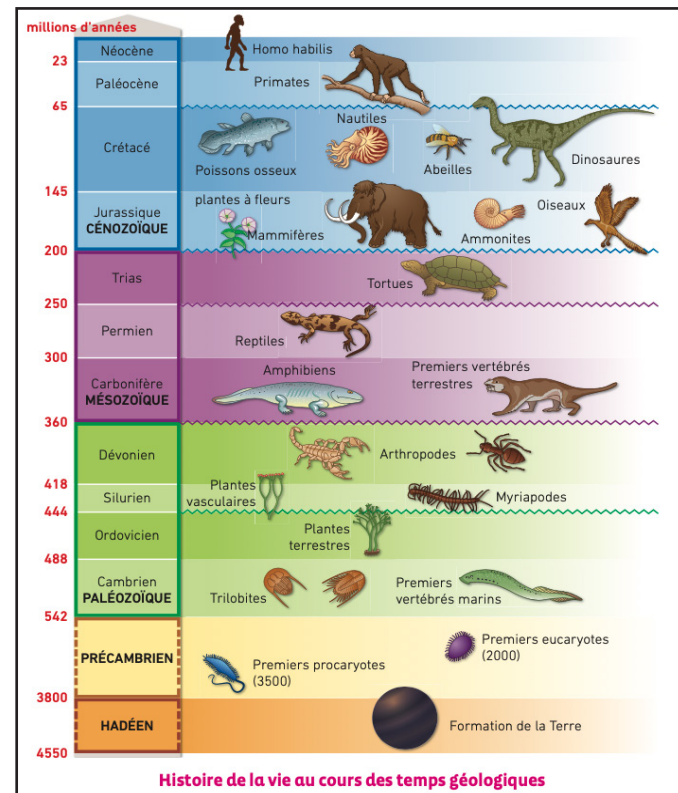
par Vicky St-Onge



L'HISTOIRE DU VIVANT

La cellule est l'unité de base fondamentale du vivant. Cela signifie que tout ce qui vit sur notre planète est constitué de cellules, mais également que le plus petit organisme vivant qui existe est une cellule. La vie serait apparue sur notre planète il y a au moins 3,5 milliards d'années selon les traces fossiles emprisonnées dans la roche sédimentaire. Les premiers organismes vivants étaient unicellulaires, c'est-à-dire composés d'une seule cellule. Cette cellule était de type procaryote, un terme dérivé du grec qui se divise en deux éléments, *pro* qui signifie «avant» et *karyon* qui signifie «noyau». Il s'agit d'une cellule simple, dépourvue de noyau. Elle est délimitée par une membrane et contient son matériel génétique librement. Les bactéries appartiennent entre autres à ce type de cellule.

Puis, un second type de cellule a fait son apparition il y a 2 milliards d'années : la cellule eucaryote. Également dérivé du grec, le préfixe *eu* signifie «vrai», donc le terme eucaryote peut donc se traduire comme



Histoire de la vie au cours des temps géologiques [image]. (2025).DigiSchool. <https://www.digischool.fr/cours/des-etapes-de-la-vie-sur-terre-1>

étant «véritable noyau». Il s'agit d'une cellule plus complexe, dont le matériel génétique est contenu à l'intérieur d'un noyau et qui possède de nombreux organites spécialisés assurant son métabolisme. Les organites d'une cellule sont l'équivalent des organes du corps humain. Il en existe plusieurs, notamment la mitochondrie, qui assure la production d'énergie pour permettre le bon fonctionnement de la cellule, pour n'en citer qu'un exemple. La vie a donc commencé au niveau microscopique avec des organismes invisibles à l'œil nu.

Ce qu'il faut savoir, c'est que la cellule eucaryote se distingue elle-même en 2 types de cellules,

les végétales et animales, dont sont issus notamment les animaux et les plantes. La cellule végétale, qui existe depuis environ 1,2 milliard d'années, est capable de produire ses propres nutriments à partir de substances inertes, grâce à l'énergie lumineuse du soleil. Elle y parvient via un processus extraordinaire que l'on nomme la photosynthèse. La cellule animale, elle, en est incapable et doit puiser ses nutriments à partir de la consommation d'un autre organisme vivant. Cette dernière est plus récente, elle existe depuis 600 millions d'années environ. C'est à partir des cellules eucaryotes, végétales ou animales, que les organismes

Ici, c'est chronique!

pluricellulaires, c'est-à-dire constitués de plusieurs cellules, ont fait leur apparition. Des organismes vivants plus complexes et de plus grande taille ont donc commencé à peupler notre planète.

C'est lors de la période que l'on nomme l'explosion du Cambrien, il y a environ 530 millions d'années, que les animaux, des invertébrés aquatiques, se sont multipliés et diversifiés très rapidement dans les océans. Puis, à la suite d'une première grande extinction de masse, il y a environ 445 millions d'années, les plantes terrestres ont colonisé les continents. C'est lors de la seconde grande extinction de

masse, il y a environ 360 millions d'années, que les animaux terrestres ont fait leur apparition. D'abord avec les insectes, puis les vertébrés via les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères, respectivement dans cet ordre. À travers tout cela, d'autres grandes extinctions de masse ont eu lieu, dont la plus récente, la cinquième, est celle bien connue des dinosaures, il y a environ 65 millions d'années. Ainsi, la vie est d'abord apparue au niveau aquatique avant d'être terrestre.

Mais qu'en est-il des humains? Les *homina*, qui rassemblent toutes les espèces de lignée humaine, sont apparus il y a

environ 7 millions d'années. Ces derniers sont caractérisés par la bipédie, c'est-à-dire la capacité de marcher sur leurs deux membres postérieurs. Les premiers représentants du genre *Homo* dateraient d'il y a environ 2,8 millions d'années. Quant aux plus vieilles preuves fossiles d'*Homo sapiens*, notre espèce, elles sont estimées à environ 300 000 ans seulement. Nous sommes donc apparus que très récemment dans l'histoire de notre planète. ☹

Réfrigération

Climatisation

Ventilation

Électricité

Chauffage

VENTES, INSTALLATION ET SERVICE

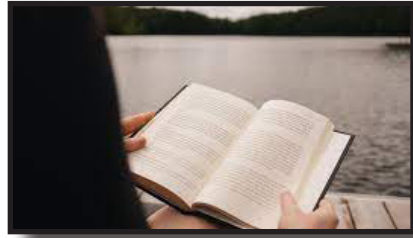
RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL

La qualité du service avant tout ! 418 248-2468

Ici, c'est chronique!

Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



QUESTION DE TIMING OU SAVOIR DONNER UNE CHANCE?

Ça vous est déjà arrivé de lire un premier tome d'une suite et de vous questionner à savoir si vous alliez poursuivre votre lecture des prochains? Dernièrement, cela m'est arrivé avec deux romans québécois et je suis bien contente d'avoir finalement persévéré!

D'une part, j'ai récemment lu le roman de style *chick lit* *Couples à la dérive - Danse avec moi* de Mélanie Cousineau. Je l'ai bien aimé, mais je ne peux pas dire que ça ait été un véritable coup de cœur. Comme le titre le laisse présager, l'histoire tourne autour d'un couple qui bat de l'aile:

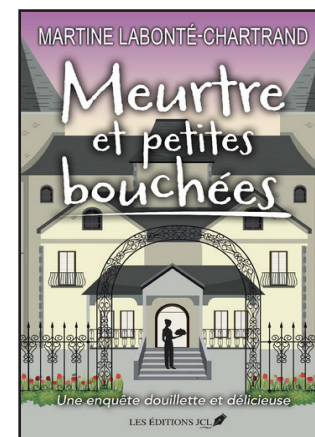
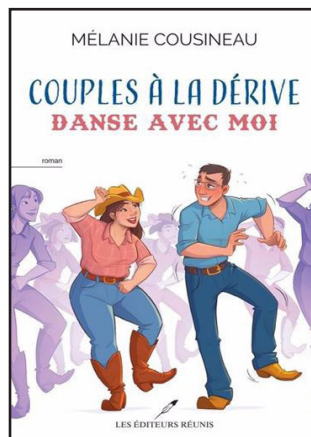
Geneviève a l'impression que Charles-Antoine, avec qui elle a partagé les 20 dernières années, est davantage son colocataire que son conjoint. Dans le but de mettre du piquant dans leur vie et de raviver la flamme, elle les inscrit à un cours de danse country. Par contre, tout ne se passe pas comme elle l'avait prévu...

Je crois que je m'attendais à quelque chose d'un peu plus humoristique et j'y ai trouvé des longueurs, ce qui m'a amené à douter à savoir si j'allais lire le deuxième tome, qui n'est pas une suite puisqu'il présente un autre couple « à la dérive ». Je me suis tout de même plongée dans la lecture de *Couples à la dérive - Faillite à l'horizon* où l'on découvre le personnage un peu naïf de Krystel, qui vient tout juste d'ouvrir un café avec son complice Ludovick. C'est justement sa touchante naïveté et son manque de connaissances en entrepreneuriat qui les mettent dans une situation précaire...

J'ai préféré de beaucoup ce deuxième titre de cette série au

premier. Est-ce que l'histoire me rejoignait davantage? Parce que mes attentes étaient moins grandes ou simplement une question de *timing*? Mystère! Par contre, je n'hésiterais maintenant plus à lire la suite (s'il y en a une)!

Il m'est arrivé la même chose avec *Meurtre et petites bouchées*, un roman de style *cosy mystery* de Martine Labonté-Chartrand, une des plus grandes autrices de *chick lit* québécoise. Ce roman, que je qualifierais « d'enquête douce », raconte l'histoire d'Andréa, une pâtissière à la tête de son propre service de traiteur, qui est engagée pour assurer le service à une réunion de la famille de la très reconnue Julia Clarke, dans un manoir de sa localité. Seulement, dès la première bouchée, cette dernière s'effondre et meurt sur le coup. Les démarches policières sont entreprises, mais l'enquêteur sur le dossier doit s'absenter. Il demande donc à Andréa de poursuivre son travail en proposant de la nourriture aux invités. Sauf que celle-ci en profite pour « cuisiner » d'une autre façon: elle questionne



Ici, c'est chronique!

les invités et se lance dans une enquête. Après tout, elle est la première suspecte du meurtre...

Je ne peux pas dire que je n'ai pas du tout aimé ce premier tome, seulement, je crois que j'avais davantage envie de lire un vrai de vrai *thriller*, avec un meurtre sordide et plein de rebondissements. Malgré mon hésitation, j'ai quand même décidé de lire la suite, cette fois-ci

intitulée *Meurtre et buffet à volonté* où l'on retrouve le personnage d'Andréa, de nouveau invitée à concocter un menu de style *cafétéria* pour des retrouvailles d'anciens élèves du secondaire. La malchance s'acharne sur elle: un autre crime s'y produit. L'initiateur de la célébration est retrouvé poignardé. Encore une fois, Andréa ne pourra s'empêcher de mener une enquête de son côté.

J'ai réellement apprécié beaucoup plus ma lecture de ce deuxième tome et je crois fortement que ce n'était qu'une question de *timing*: notre appréciation d'un roman peut vraiment être altérée par le moment où on le lit. Bref, donner une deuxième chance à une lecture, ça vaut la peine: on est parfois agréablement surpris! ☺



Alimentation Blanchet Inc.
Épicerie / Boucherie

Viande de congélation
Valideuse Loto-Québec
Service de paiement direct
Permis de chasse
Dépositaire de la S.A.Q
Produits et charcuteries maison
Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0
418-356-2633
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

Toute notre équipe est heureuse de vous servir!



Besoin d'un coup de main?
Nos gens de cœur sont là.

- Entretien ménager
- Préparation de repas
- Accompagnement aux courses et rendez-vous
- Soins d'assistance personnelle
- Répit aux proches aidants

• Services abordables, sécuritaires et personnalisés
• Équipe bien formée
• Aide financière exclusive



418 598-7488 • www.cooplissetns.com

Ici, c'est chronique!

Environnement

par l'OBV du fleuve Saint-Jean



RALENTIR LE VIEILLISSEMENT DE NOS LACS, UN GESTE À LA FOIS

Dans le cadre du Mois de l'eau 2025 (un évènement récurrent se déroulant au mois de juin de chaque année), l'OBV du fleuve Saint-Jean a produit des articles visant à vulgariser chacune des cinq orientations identifiées à notre plan directeur de l'eau (PDE) 2024-2034, une initiative visant à informer la population sur des enjeux cruciaux en lien avec la ressource en eau. Voici l'un de ses articles.

Le Mois de l'eau, célébré chaque année en juin, a été l'occasion pour les organismes de bassin versant du Québec de se mobiliser pour sensibiliser la population aux grands enjeux qui affectent la ressource en eau. Dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, l'un des défis les plus visibles est **l'eutrophisation accélérée des lacs**, soit leur vieillissement prématuré intensifié par les activités humaines. Sous le thème de cette année, «Ensemble, faisons briller notre or bleu», l'OBV du fleuve Saint-Jean met de l'avant des solutions concrètes pour limiter et ralentir ce phénomène préoccupant.

Un processus naturel... accéléré par l'humain

L'eutrophisation est un processus naturel par lequel les lacs s'enrichissent lentement en nutriments (particulièrement le phosphore et l'azote), ce qui favorise la croissance des végétaux aquatiques et la transformation progressive du lac en marais. Ce processus prend normalement des milliers d'années lorsqu'il s'effectue à l'état naturel. Toutefois, lorsque les activités humaines provoquent un apport excessif et rapide de nutriments, notamment via des sédiments provenant de l'érosion, ce vieillissement peut s'accélérer de manière drastique, pouvant se produire en quelques décennies à peine.

Ce déséquilibre entraîne une prolifération excessive d'algues et de plantes aquatiques, une perte d'oxygène dans l'eau et un bouleversement des écosystèmes. Il devient alors plus difficile de maintenir une biodiversité riche, particulièrement pour les espèces sensibles comme les salmonidés. Le phénomène est aussi à l'origine de l'augmentation des épisodes de cyanobactéries (algues bleu-vert), dont certaines



Erosion à la plage de Cabano
Crédit photo : OBV du fleuve Saint-Jean

variétés peuvent produire des toxines nocives pour la santé humaine et animale.

Des conséquences visibles et préoccupantes

L'eutrophisation n'est pas qu'un enjeu écologique : elle a également des impacts esthétiques, sociaux et économiques. Les eaux deviennent troubles, les algues gênent la baignade, les plantes aquatiques freinent la navigation, et l'attrait paysager des lacs est diminué. Cela peut même mener à une dévaluation des propriétés riveraines d'un lac affecté.

Sur le plan écologique, l'appauvrissement en oxygène nuit aux espèces les plus exigeantes et encourage celles qui tolèrent des conditions dégradées. Quant aux cyanobactéries, elles peuvent libérer des toxines affectant le foie, le système nerveux ou la peau. Leur prolifération est souvent imprévisible et difficile à recenser, ce qui rend la gestion préventive d'autant plus importante.

Des gestes concrets pour ralentir l'eutrophisation

Heureusement, il est possible de ralentir ce processus et de redonner de la résilience à nos écosystèmes aquatiques. Voici quelques actions efficaces à poser collectivement :

- Conserver ou restaurer les bandes riveraines naturelles, qui jouent un rôle crucial de filtration des nutriments et de stabilisation des berges.

Ici, c'est chronique!

- Éviter l'usage de fertilisants à proximité des cours d'eau et bannir les produits domestiques contenant du phosphore.

- Réduire le ruissellement en favorisant des surfaces perméables, en limitant les stationnements pavés et en adoptant des pratiques de drainage durable.

- Entretien et moderniser les installations septiques, et séparer les égouts pluviaux des égouts sanitaires pour éviter les surverses.

- Pratiquer une villégiature responsable : ne pas nourrir les oiseaux aquatiques, éviter le battillage, maintenir la végétation naturelle, et gérer les eaux grises de manière écologique.

- Encourager des pratiques agricoles et forestières durables, limitant la mise à nu des sols, l'usage d'intrants chimiques, et l'érosion hydrique.

- Participer à la surveillance bénévole des lacs, notamment par des programmes comme Sentinelle des lacs ou le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).



Cyanobactéries au lac Unique
Crédit photo : OBV du fleuve Saint-Jean

Une responsabilité partagée

L'eutrophisation accélérée n'est pas une fatalité. Chaque action, aussi modeste soit-elle, peut contribuer à protéger nos lacs, à maintenir la qualité de l'eau et à préserver les usages récréatifs, économiques et écologiques qui en dépendent. Les lacs et les rivières sont le cœur de nos paysages, de notre bien-être et de notre identité collective.

Ensemble, faisons briller notre or bleu... et ralentissons le temps dans nos lacs.

Pour en savoir plus sur le vieillissement accéléré des lacs : obvfleuvestjean.com/eutrophisation-des-lacs/

Produits d'érable
Cabane à sucre familiale

Le Bistrot de l'érable
Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier
60, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

DESTINATION L'ISLET
Surveillez nos écrans
Affichez-vous dans plus de 40 établissements
Forfaits avantageux

Information: 418 359-2124

Mot caché

MOT DE 5 LETTRES

Tueur

A	D	G	K	M	R	T
abbé	dada	gibelotte	kippa	mahométan	recès	terme
adjuvant	dévider	H	kurde	mâle	réflexion	topo
allemand	dodus	halogène	L	médaille	remanier	tulle
amnésies	E	hévée	laiton	ménager	rime	V
avérer	enjeu	I	lois	mendiant	rodéo	valoir
B	espèce	ignominieux	lorry	miséreux	S	
barbichette	estomaquer	J	lors	P	sinusite	
C	éther	jaco	loyal	penderie	souk	
cardinal	exténué	jeux		pore	spécialiste	
contexte	F	jumeau		préture	stout	
contrer	fête				sûrement	
	fonder					

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	F	Y	E	T	I	S	U	N	I	S	H	A	L	O	G	E	N	E
2	O	R	E	I	N	A	M	E	R	N	O	L	L	I	A	D	E	M
3	N	R	I	M	E	N	O	I	X	E	L	F	E	R	E	R	S	R
4	D	O	S	M	S	E	B	E	G	N	D	O	T	I	T	U	P	E
5	E	L	U	T	T	U	R	I	R	O	O	N	I	I	H	K	E	T
6	R	J	O	F	L	N	B	E	D	U	A	T	G	S	E	P	C	C
7	E	U	A	A	E	E	E	U	R	V	T	N	I	R	R	E	I	O
8	T	L	Y	C	L	T	S	M	U	T	O	E	E	A	C	N	A	N
9	A	O	L	O	O	X	E	J	E	M	N	U	R	E	L	D	L	T
10	L	B	T	U	U	E	D	T	I	R	Q	O	P	P	O	E	I	E
11	L	T	B	E	T	A	N	N	R	A	U	S	C	E	R	R	S	X
12	E	N	J	E	U	A	I	A	M	N	E	S	I	E	S	I	T	T
13	M	A	L	E	I	E	R	O	R	E	G	A	N	E	M	E	E	E
14	A	D	A	D	U	K	T	I	S	M	A	H	O	M	E	T	A	N
15	N	E	N	X	U	S	I	O	O	E	C	A	R	D	I	N	A	L
16	D	E	V	O	E	R	O	P	P	L	C	D	E	V	I	D	E	R
17	M	I	S	E	R	E	U	X	P	O	A	E	R	E	R	E	V	A
18	E	T	T	E	H	C	I	B	R	A	B	V	R	O	E	D	O	R

Réponses du mois de septembre

9	8	2	3	5	7	4	1	6
7	3	1	2	4	6	9	8	5
6	5	4	1	9	8	3	2	7
4	7	6	5	1	9	8	3	2
8	9	3	4	7	2	6	5	1
1	2	5	6	8	3	7	4	9
2	6	7	8	3	1	5	9	4
3	4	9	7	2	5	1	6	8
5	1	8	9	6	4	2	7	3

3	8	6	4	5	1	7	2	9
1	5	7	2	3	9	4	8	6
9	2	4	6	7	8	3	5	1
4	3	5	7	9	2	6	1	8
6	1	9	5	8	3	2	7	4
2	7	8	1	4	6	5	9	3
7	9	2	8	6	4	1	3	5
8	6	1	3	2	5	9	4	7
5	4	3	9	1	7	8	6	2

Réponse Qui suis-je?
Rose-Hélène Couillard

ANNIVERSAIRES DU MOIS

01	Michel Mercier	14	Jeanne-Aimée Couillard	29	Michel Mercier
06	Marguerite Couillard	20	Christiane Couette	30	Jacqueline Pelletier
07	Marianne Bélanger	24	Alain Pelletier	30	Solange Boucher

Gagnant du tirage mensuel

M. Jocelyn Dancause

Tirage par: Mme Laury Couillard

Félicitations!

Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause

Clinique d'acupuncture
Sylvie Cloutier



305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Tél.: 418 598-9455

Membre de l'ordre des acupuncteurs du Québec
Licence : #A-021-89

Salon MaryC



Coiffure pour elle et lui
Marie-Claude Couillard
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391

PROMUTUEL
ASSURANCE

MONTMAGNY-L'ISLET 1 888 265-7940
promutuelassurances.ca

Isabelle Caron et Myriam Miville-Godbout
Pharmaciennes propriétaires

Affiliés à:
familiprix

Suivez-nous sur:
f @ in
familiprix.com

35, rue Principale, bureau 104
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0
T: 418 356-3341
F: 418 356-2178

361, rue Principale
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
T: 418 359-3388
F: 418 359-3651



Steeve Gobeil Le veilleur
Travailleur de milieu au service des aînés

418-248-7242 poste 106
s.gobeil@cabml.ca

Présent pour vous aider selon vos besoins !

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches

CAB
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
MRC DE MONTMAGNY ET L'ISLET

confidentiel et gratuit

Les Huiles LORD 2003

Vous servir est un plaisir !

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : **418-359-2181**

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)

RONA

— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —
**QUINCAILLERIE
JOS PROULX INC.**

418-247-5262 | info@josproulx.ca | 58, 5e rue, L'Islet

ACUPUNCTURE
Mélanie Caron

Acupuntrice
Membre de la Fédération
des Kinésologues du Québec

418 241-2124
Montmagny et St-Jean-Port-Joli
acupuncturemelaniecaron@outlook.fr

No licence: A-022-16

octobre 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 SAINT MARCEL Conseil municipal 19 h 30	2 Ordures	3	4 Recyclage
5	6	7	8	9 Recyclage	10 Début de la collecte de cannettes et bouteilles	11 Recyclage
12	13 Fin de la collecte de cannettes et bouteilles	14	15	16 VAP Ordures	17	18 Souper dansant Recyclage
19	20	21	22	23 Recyclage	24	25 Recyclage
26	27	28	29	30 Ordures	31 Joyeux Halloween!	

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

samedis : 9 h à 11 h

LÉGENDE :

ORDURES

RECYCLAGE

Date de tombée : 15 octobre 2025

Date de parution : semaine du 26 octobre

Petites blagues

Qu'est-ce qui est tout seul, mais qui se promène en bandes?
Réponse : Une momie

Un fantôme et un chat noir discutent :
- Dracula, il aime tellement ça, être un vampire!
- Ah oui, je comprends! Il a ça dans le sang!

Comment appelle-t-on un bonbon avec une béquille?
Réponse : un suçon.

<https://www.lesdebrouillards.com/parents/meilleures-blagues-halloween/>

Services Forestiers Bernier
 Steve Bernier 418-356-2117
 Alexandre Bernier 418-710-2278
 Guyaume Bernier 497 Chemin Taché Est
 Propriétaires Saint-Marcel-de-l'Islet, Québec, Canada
 Services Forestiers Bernier / GOR 3R0
 f Sago-9348-1471-quebecinc@hotmail.com

MICHAËL DUBÉ
 conseiller acéricole
 ventes + service
 T : 418 281-2145
 C : 418 234-3750
 info@distributionmbd.com

EXCAVATION Pierre Thibault
 Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration
 Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles
 Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888
 845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0
 excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

GAGNON MEUBLES
 la clé de sol gagnon.meubles@globetrotter.net
 DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE
 378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
 418.359.2424 1-866-541-2424

ATELIER MÉCANIQUE 285-INC
 418-356-2673
 3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

Marty réparation d'électros
 Réparation à domicile de gros électroménagers
 Vente et achat d'appareils usagés
 Service jour, soir, fin de semaine
 MRC de Montmagny et de L'Islet
 martinsth72@hotmail.com MartinSt-Hilaire
 301 Taché Ouest St-Marcel, G0R 3R0 418.356.5882

En action pour les gens de chez nous!
BERNARD GÉNÉREUX
 DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—KATASKOMIO—TEMISCOUATA
 BERNARDGENEREUX.CA

ACER RB TRAVERS ACÉRIQUE
RÉMI MERCIER
 418 710-0264
 278, route 285 Nord Saint-Marcel, QC, G0R 3R0
 remi.mercier.82@gmail.com
 Marchand autorisé DSD STARS

Prodécor S.V.
 Recouvrements de sols
 Vente et installation
 Recouvrement de sol en tous genres
 Toile solaire et peinture MF
 Bureau: 418 358 0888 Fax: 418 358 1112 Email: proddecor@hotmail.fr

AML CARON
 excavation - gravier - terre - fosse septique
 75, 7e Rang Ouest St-Marcel, (Quebec) G0R 3R0 418 356-2612
 info@amlcaron.com Jean Caron 418 248-6664
 R.B.Q. 5671-3647-01 Robin Caron 418 241-8592